



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Service déchets ménagers et assimilés

Sommaire

Synthèse	3
1. Présentation du Grand Belfort.....	4
Organisation du service.....	5
Fréquences de collecte	7
2. Indicateurs techniques.....	8
Prévention des déchets.....	9
La Collecte Sélective.....	10
Conteneurs enterrés	11
La collecte des encombrants sur rendez-vous.....	12
Les déchetteries	13
Le recyclage par des associations	15
Logistique conteneurs.....	16
Sensibilisation des usagers.....	17
3. Indicateurs financiers	18
4. Synthèse chiffres clés activités.....	22

Synthèse

Les principaux **faits marquants de 2020** pour le service de collecte des déchets ménagers de l'agglomération furent les suivants :

- Maintien de la collecte des bacs durant les confinements, et fermeture des déchetteries durant le premier confinement,
- Arrêt des contrôles de bacs systématiques par les ambassadeurs du tri du fait de la pandémie,
- Au final sur l'année, maintien de la performance de tri des emballages en verre (30,6 kg/hab/an), mais baisse de la collecte sélective (48,4 kg/hab/an, soit -9%) et stabilité du tonnage des ordures ménagères résiduelles avec 22 573 tonnes collectées en 2020 (214 kg/hab/an). La quantité totale de déchets collectés est stable à 56 000 tonnes.
- 7 nouveaux points de regroupement enterrés et 2 conteneurs à verre mis en service,
- Mise en service du quai à déchets verts de LARIVIERE.

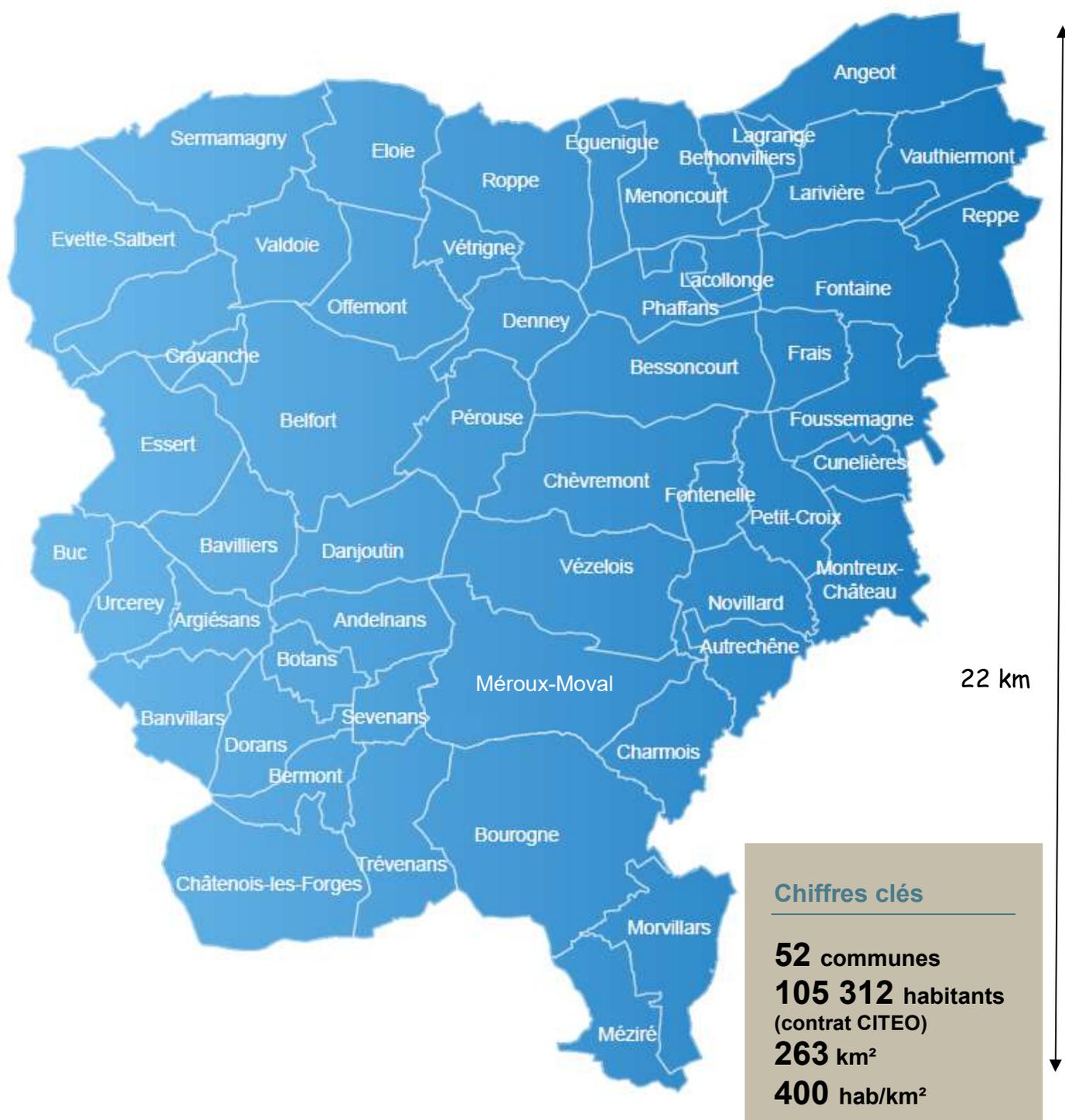
Les **perspectives pour 2021** sont les suivantes :

- Construction de la déchetterie fixe sur l'Aéroparc de FONTAINE,
- Refonte des circuits de collecte dans le cadre de l'amélioration de l'animation sécurité et qualité de service,
- Mise à jour du Plan Local de Prévention intégrant le plan régional déchets et les projets à venir,
- Etude sur la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des emballages en plastique et de la collecte séparée des biodéchets,
- Campagne de promotion du compostage individuel,
- Modernisation de la gestion informatique des services avec Horoquartz,
- Aménagement des nouveaux bureaux du service au CTM.



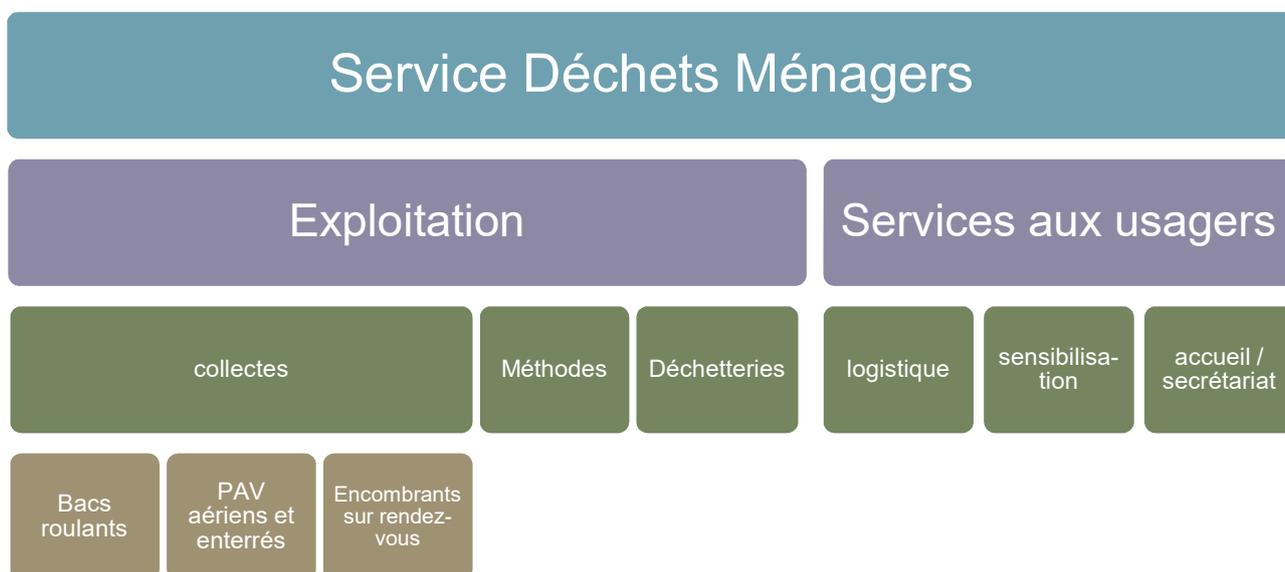
1. Présentation du Grand Belfort

Le Grand Belfort exerce la compétence collecte pour les 52 communes qui le composent avec environ 105 000 habitants, dont 74 000 sont dans la ville centre et la première couronne. La compétence traitement est déléguée au SERTRID, syndicat regroupant les 3 collectivités exerçant la collecte sur le Territoire de Belfort, gérant l'usine d'incinération et la filière de transfert et traitement des déchets verts. Les indicateurs techniques et financiers du SERTRID sont disponibles sur le site internet www.sertrid.fr.



Organisation du service

Organigramme du service Déchets Ménagers en Régie



Le service Déchets Ménagers du Grand Belfort se compose de 90 agents titulaires à fin 2020, dont 8 encadrants. En 2020, 106 ETP (équivalent temps plein) ont été employés en comptant les vacataires, saisonniers et les heures supplémentaires.

Toute la collecte des déchets ménagers et assimilés s'effectue en régie sauf celle des bacs bruns (Ordures Ménagères Résiduelles) et jaunes (recyclables) des 18 communes de l'ex CCTB. 68 % de l'effectif direct quotidien est affecté à la collecte des bacs en porte à porte. Chaque jour, 12 Benne à Ordures Ménagères (BOM) collectent ces bacs roulants, 8 pour les bacs bruns et 4 pour les bacs jaunes. 4 camion-grues collectent les Points d'Apport Volontaire (PAV), 2 camion-grues collectent les encombrants sur rendez-vous du mardi au vendredi, et 2 camions équipés de compacteurs Packmat gèrent les bennes des déchetteries.

Chiffres clés

90 agents
20 camions de collecte au quotidien
3 déchetteries fixes et
1 déchetterie mobile



Chaque foyer du Grand Belfort est soit équipé d'un bac brun (ou gris) pour les OMR et d'un bac jaune pour les déchets recyclables (papiers/cartons, bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires), soit a à disposition des conteneurs en point de regroupement. La collecte du verre s'effectue en apport volontaire.

En 2020, près de 20 % de la population de l'agglomération a été desservie par des conteneurs enterrés en pied d'immeuble ou en entrée de lotissement, avec les trois flux de déchets : OMR, recyclables et verre. Les quartiers d'habitat dense n'ayant pas toujours suffisamment de place pour stocker des bacs jaunes en plus des bruns, de nombreuses adresses sont équipées en PAV jaune pour le tri des recyclables. Cela porte à près de 24 % la population desservie en apport volontaire pour le tri des emballages recyclables.

Les habitants des 18 communes de l'ex CCTB, anciennement collectées par le SMICTOM de la zone sous-vosgienne, sont restés en extension de consignes de tri des plastiques (bouteilles, flacons, pots, barquettes et films), alors que les autres communes de la collectivité sont à la consigne nationale (bouteilles et flacons).

Tous les habitants ont accès au réseau de trois déchetteries fixes, réparties du nord au sud, à SERMAMAGNY, DANJOUTIN et CHATENOIS-LES-FORGES, et à la déchetterie mobile à l'est sur la commune de FONTAINE. Ils ont la possibilité de prendre un rendez-vous pour faire collecter des gros encombrants (mobilier, électroménagers) devant chez eux. Ils peuvent aussi acquérir un composteur de 280 litres pour la moitié de son prix, soit 25 €. Des bennes à déchets verts dans certaines communes éloignées des déchetteries complètent le réseau de collecte.

Le financement du service de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés est réalisé uniquement par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Son taux reste inchangé à 9,80%, prélevé sur la taxe foncière. Cet impôt prélevé avec la taxe foncière des propriétaires immobiliers est une charge récupérable en cas de location.



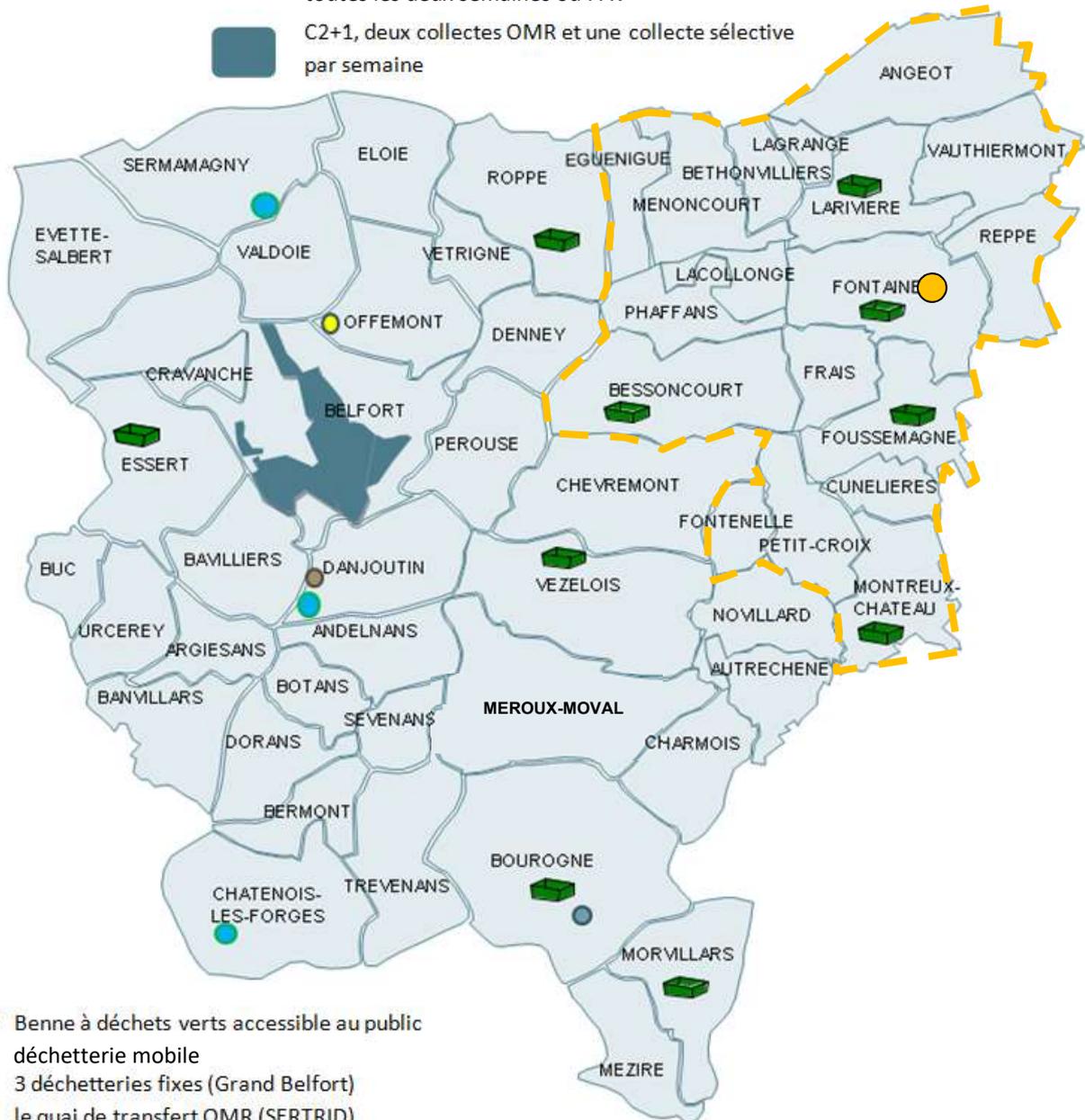
Fréquences de collecte

Sur la carte des fréquences de collecte ci-dessous, sont positionnés les sites techniques liés à la collecte, ainsi que les fréquences de collecte des bacs roulants :

C1+1/2, une collecte OMR (ordures ménagères résiduelles) par semaine, et une collecte sélective toutes les deux semaines ou PAV



C2+1, deux collectes OMR et une collecte sélective par semaine



Benne à déchets verts accessible au public



déchetterie mobile



3 déchetteries fixes (Grand Belfort)



le quai de transfert OMR (SERTRID)



la plateforme de transfert Collecte Sélective (Est Recyclage sous contractant de SCHROLL)



l'UIOM (SERTRID), incinérateur à production d'électricité



18 communes ex CCTB en extension de consigne de tri et dont les bacs sont collectés en prestation

2. Indicateurs techniques

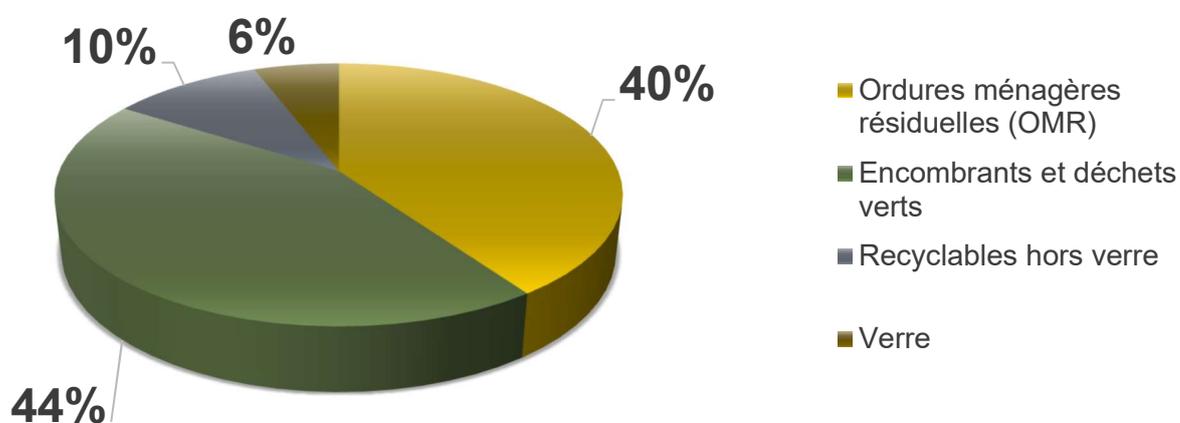
Les tonnages de déchets collectés en 2020 sont détaillés ci-après :

Evolution 2020 des tonnages sur le périmètre Grand Belfort

	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Evolution 2019 à 2020
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	25 942	25 158	22 876	22 573	↘ -1%
Encombrants et déchets verts	21 514	24 537	24 417	24 530	0%
Recyclables hors verre	6 078	6 209	6 260	5 698	↘ -9%
Verre	2 847	3 142	3 208	3 228	↗ +1%
Tonnage total	56 381	59 046	56 761	56 029	↘ -1%

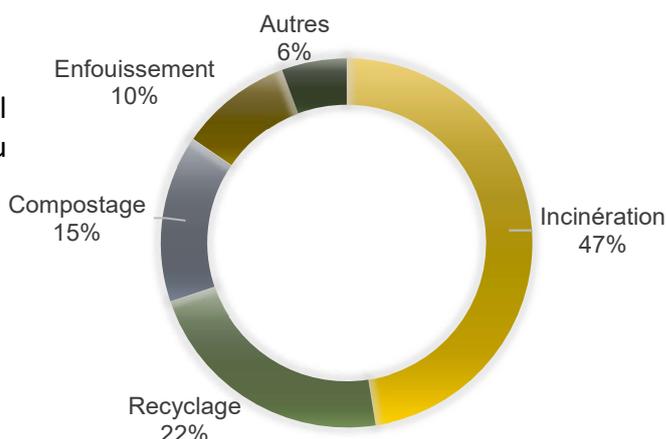
Malgré les fortes perturbations ressenties en 2020 dans le cadre des restrictions dues à la pandémie, les écarts de tonnages collectés sont faibles. On note une légère diminution des ordures ménagères résiduelles de 1,3% et une baisse plus importante des recyclables collectés de 9%, tandis que le tonnage de verre collecté est stable. La fermeture durant plusieurs semaines des déchetteries n'a eu que peu d'influence sur le tonnage annuel collecté avec un fort effet de rattrapage à leur réouverture.

Répartition des tonnages collectés



Répartition des modes de traitement

L'incinération reste le principal mode de traitement, suivi du recyclage et du compostage.



La composition des déchets collectés par la collectivité et ramenée à l'habitant du Grand Belfort en 2020 est au total de 532 kg/hab/an (547 kg/hab/an en Bourgogne-Franche-Comté en 2017). **A noter que la part de déchets professionnels assimilés collectée par le Grand Belfort vient gonfler cet indicateur ramené à l'habitant.**

Evolution des performances de collecte en comparaison à 2010

en kg/hab/an	collecte 2010*	collecte 2017	collecte 2018	collecte 2019	collecte 2020	par rapport à 2010
ordures ménagères résiduelles (OMR)	329	246	239	217	214	↘ -35%
encombrants et déchets verts	117	204	233	232	233	↗ +99%
recyclables hors verre	33	58	59	59	54	↗ +63%
verre	24	27	30	30	31	↗ +29%
tonnage total	503	535	561	538	532	↗ +6%

Prévention des déchets

En comparaison à l'exercice 2010 servant de référence au niveau national pour les objectifs de réduction des déchets (-10% en 2020 par rapport à 2010), l'agglomération a vu la répartition des flux fortement évoluer, avec -36% d'ordures ménagères résiduelles par habitant, mais une explosion de déchets occasionnels. Cela s'explique notamment par l'ouverture des déchetteries en 2011 en remplacement des collectes systématiques sur le trottoir.

Ainsi, l'indice de réduction des déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010 (indice 100) est calculé à 107.

Le Plan Local de Prévention prévoit la distribution de « stop pub ». Ceux-ci sont mis à disposition dans les mairies du Grand Belfort.

De même, le compostage individuel fait l'objet d'une promotion auprès des particuliers. 419 composteurs ont été vendus en 2020. Avec ces composteurs vendus à la moitié du prix coûtant (25€ pièce), les usagers participent à la prévention des déchets en diminuant le tonnage de déchets organiques emmenés à l'incinération.



La Collecte Sélective

Grand Belfort Communauté d'Agglomération est signataire d'un contrat de performance barème F avec l'éco-organisme CITEO. A ce titre, CITEO reverse à la collectivité une partie de la taxe perçue sur la mise en vente des produits emballés, en fonction des performances de recyclage. Une somme d'environ 1,2 M€ est ainsi perçue chaque année pour inciter au tri des emballages.



Le verre est collecté en point d'apport volontaire (PAV). Il y a 372 points de collecte de verre répartis sur le territoire du Grand Belfort. Les conteneurs métalliques de 3 à 4 m³ sont vidés en régie à l'aide d'un camion amplirol grue. Ce dernier déverse le verre dans une fosse de transfert située rue des Carrières à Belfort, en vue de sa reprise par le verrier. Des semi-remorques transportent ensuite le verre depuis la fosse à l'usine de recyclage à Gironcourt (88). Les tonnages collectés sont stables avec une performance de 30,6 kg/hab/an

ce qui est encore en dessous des 39 kg/hab/an de la région Bourgogne Franche-Comté en 2017, mais c'est mieux que la moyenne nationale en milieu semi urbain à 29 kg/hab/an.

Les autres emballages recyclables, ainsi que les papiers, sont collectés dans des bacs jaunes en porte à porte, ou dans les 222 PAV présents en pied d'immeubles ou en entrée de lotissements.

Jusqu'à fin octobre, les recyclables collectés étaient déversés sur une plateforme de transfert chez Est Recyclage à Offemont, puis transportés au centre de tri du prestataire SCHROLL à Pfastatt (68).



Depuis le 1^{er} novembre, le flux standard de recyclables est trié au centre du tri du SMICTOM d'Alsace Centrale (SMAC), après transfert chez PIETRA à BOUROGNE, dans le cadre d'une convention de coopération entre le SERTRID et le SMAC. Ceux du secteur en extension de consignes de tri étaient emmenés au centre de tri de COVED à ASPACH (68) pour tri et valorisation.

Conteneurs enterrés

La mise en place de conteneurs enterrés a deux objectifs principaux : ils améliorent le cadre de vie tout en luttant contre le risque incendie sur l'habitat dense existant, et ils permettent de limiter l'expansion des kilomètres de collecte dans le développement des gros lotissements. Enfin, ils favorisent le tri des ordures par les habitants en présentant sur un même point les 3 flux de collecte Verre, Emballages recyclables, et Ordures Ménagères Résiduelles.

En 2020, 7 nouveaux points de regroupement enterrés ont été mis en service :

- BAVILLIERS, rue Pignot (financé par le promoteur)
- BELFORT, rue Saint Saëns, rue du Four à Chaux, parking Janet, rue de Madrid, rue du Luxembourg (avec la participation de Territoire Habitat, de Néolia et du Conseil Départemental)
- MORVILLARS, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny (financé par le promoteur)

Un conteneur emballages a été ajouté sur le parking Pompidou à BELFORT, et des conteneurs à verre ont été enterrés à VAUTHIERMONT et à MONTREUX-CHATEAU.





La société SULO (ex Plastic Omnium) a réalisé en partie la prestation d'entretien des conteneurs enterrés (lavage, désinfection, graissage et remplacement de rivets), aidé par l'association d'insertion CHAMOIS.

La collecte des encombrants sur rendez-vous

Mise en service début janvier 2015, ce service a pour vocation d'aider les usagers à se débarrasser de leurs gros électroménagers et de leurs gros meubles ou literies.

Les usagers choisissent un rendez-vous sur le site internet, ou appellent le portail téléphonique de la Ville de Belfort et du Grand Belfort (03 84 90 11 71), et se voient proposer une date de collecte et un créneau horaire. Les déchets restent sur le domaine privé à proximité du domaine public pour l'heure de rendez-vous. Ils sont enlevés en présence de l'utilisateur, par un équipage de deux agents sur un camion grue, puis déposés en déchetterie dans les filières appropriées.

2 227 enlèvements ont ainsi été traités en 2020.

Les déchetteries

Un réseau de 3 déchetteries et 1 déchetterie mobile est à la disposition des particuliers du Grand Belfort. Les usagers se voient attribuer un badge d'accès à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile.



Les horaires d'ouverture des déchetteries fixes sont les suivants :

Le lundi, seules les déchetteries de DANJOUTIN, et SERMAMAGNY sont ouvertes. L'ouverture de 17h à 18h est effective entre le 15 avril et le 14 octobre.

17h-18h	17h-18h	17h-18h	17h-18h	17h-18h	17h-18h
13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	9h-17h
9h30-12h	9h30-12h	9h30-12h	9h30-12h	9h30-12h	
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	

La déchetterie mobile est implantée sur l'Aéroparc de FONTAINE aux horaires suivants :

- Jeudi et vendredi : 12h - 19h
- Samedi : 9h - 12h et 13h - 17h

Les encombrants collectés sur la déchetterie mobile sont ramenés sur celle de DANJOUTIN ou directement dans les filières de traitement.

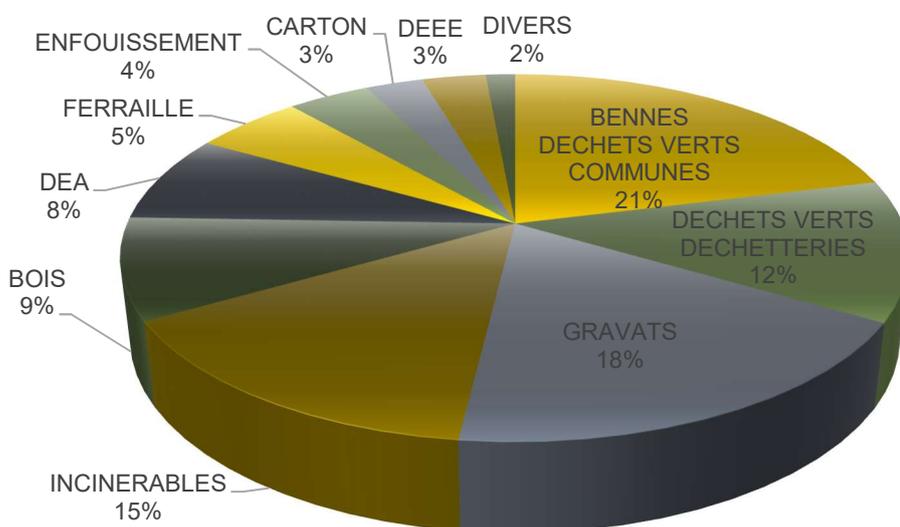


Tonnages par matériau collecté en déchetteries et bennes déchets verts

	2017	2018	2019	2020
BENNES DECHETS VERTS COMMUNES	5 084	5 153	5 049	5 171
DECHETS VERTS DECHETTERIES	3 423	3 521	3 254	3 045
GRAVATS	3 747	4 776	4 902	4 512
INCINERABLES	2 877	3 306	3 257	3 619
BOIS	1 749	2 349	2 269	2 182
DEA	1 155	1 721	1 916	1 886
FERRAILLE	859	1 140	1 072	1 311
ENFOUISSEMENT	830	995	991	990
CARTON	610	727	643	690
DEEE	585	709	778	767
DIVERS	596	140	284	353
TOTAL (tonnes)	21 515	24 537	24 415	24 530

(Les DEEE sont l'électroménager et les DEA les meubles.)

Répartition des déchets occasionnels collectés en 2020 :



En poids, la plus grosse proportion de déchets collectés est représentée par les déchets verts dont 37% seulement proviennent des déchetteries. Suivent les gravats, devant les incinérables et le bois. Dans les divers, se retrouvent les déchets toxiques (peintures, etc...), les pneus, les batteries, les huiles végétales, les piles.

Le recyclage par des associations

La RESSOURCERIE 90 située à BELFORT et à VALDOIE développe le concept dit « des 3R » : Réduire, Réutiliser et Recycler les déchets en lien avec le service déchets ménagers de Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Elle met en œuvre des modes de collecte des déchets (encombrants, textiles, livres, ...) qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réutilisation puis recyclage. Elle développe des emplois locaux et favorise l'insertion des personnes en difficulté. Au quotidien, INSERVET et CHAMOIS ENVIRONNEMENT qui composent RESSOURCERIE 90 donnent priorité à la réduction, à la réutilisation puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement. En 2020, la filière textile représente 296 tonnes de collecte dans les différents points mis en place sur le périmètre de la collectivité.

TEXTILES
373 tonnes
de vêtements collectés



215 tonnes CTFC*
27 tonnes vendues
71 tonnes non triés
24 tonnes vendues
en magasins



MEUBLES
135 tonnes
de meubles collectés

44 tonnes de meubles vendues
Plus de 51 débarras complet

En 2019, la récupération des livres en déchetteries a été mise en place en partenariat avec RESSOURCERIE 90 et l'association D2LA. De plus, une filière de destruction/recyclage des papiers confidentiels a été mise en œuvre sur les déchetteries par RESSOURCERIE 90.

RESSOURCERIE 90, via CHAMOIS ENVIRONNEMENT, est chargé de la collecte des cartons des commerçants de l'hyper centre de BELFORT chaque mardi soir. 108 tonnes de cartons ont ainsi été collectées en 2020.

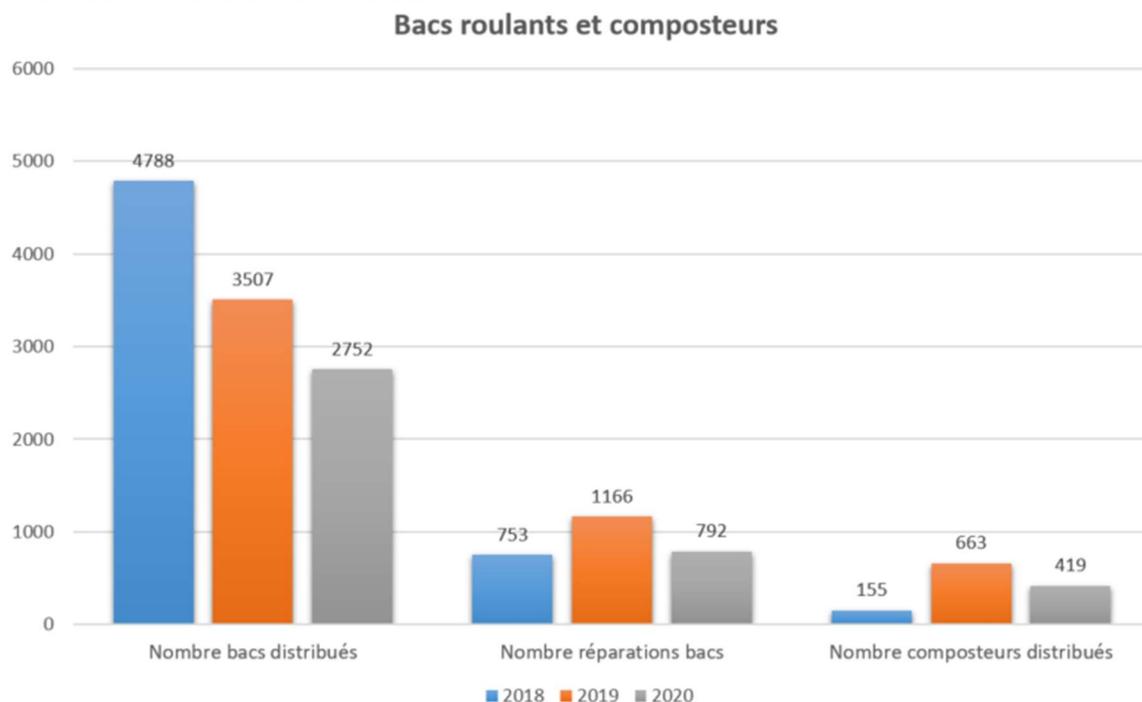
RESSOURCERIE 90 réalise des débarras chez les particuliers et professionnels, et revend en partie le mobilier en état ainsi collecté dans son magasin de VALDOIE.

Grand Belfort Communauté d'Agglomération s'associe aussi à la récupération de vélos par l'intermédiaire de l'association la Clinique du Cycle. Elle a pour but d'échanger des connaissances dans un espace convivial où tout un outillage et des pièces d'occasions se trouvent à disposition pour remettre en état des vélos.

Logistique conteneurs

Le service logistique conteneurs a réalisé 4065 interventions sur un parc de plus de 58 000 bacs. 1911 bacs et 419 composteurs ont été distribués, et 791 réparations ont été réalisées en 2020.

Le service logistique répond sous 7 jours à un changement de bac OM et sous 15 jours à une réparation ou un changement de bac CS afin de permettre aux usagers de pouvoir présenter leurs déchets à la collecte suivante.



Fin 2020, 465 points de collecte en Apport Volontaire accueillent 979 conteneurs enterrés ou aériens répartis sur le Grand Belfort (262 conteneurs d'ordures ménagères, 271 conteneurs de collecte sélective et 389 conteneurs de verre).

La maintenance des conteneurs enterrés est réalisée en interne par un agent ayant effectué 191 interventions durant l'année afin d'entretenir ou de remplacer les plus défectueux.

Le service logistique est en capacité de réaliser lui-même tous les travaux de serrurerie sur les conteneurs métalliques en répondant à la maintenance curative.



Une maintenance préventive est à l'étude afin d'allonger la durée de vie des PAV. Cette maintenance permettra de distiller l'achat de nouveaux conteneurs afin de renouveler le parc de point d'apport volontaire sur plusieurs années.

Sensibilisation des usagers

6 ambassadeurs du tri et une coordinatrice de l'équipe travaillent au quotidien à la sensibilisation des usagers sur le territoire du Grand Belfort.

Avec la pandémie, il n'y a pas eu de manifestations culturelles permettant au service de communiquer en direct avec le public. De même, les contrôles systématiques des bacs bruns et jaunes ont été stoppés.

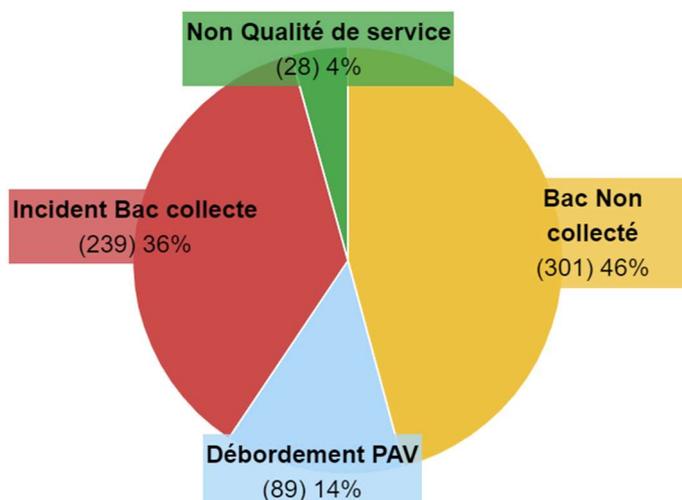
L'activité des ambassadeurs du tri s'est recentrée sur le contrôle des bacs suite à signalement de non-conformité par les agents de collecte, l'amélioration du parc de bacs, et la préparation avec les syndicats des moyens de collecte des petits collectifs. Ils ont aussi participé au redémarrage des déchetteries après le 1^{er} confinement.

Parallèlement, les ambassadeurs du tri ont participé aux caractérisations en centres de tri de Pfostatt (SCHROLL) et d'Aspach-le-Haut (COVED). Ils ont mis en service les nouveaux points de regroupement enterrés, avec une sensibilisation en porte à porte avec distribution de sacs de pré-collecte et guides du tri.

Le partenariat avec les restos du cœur sur la progression de la collecte du verre a été reconduit. Un chèque de 2 000 € a été remis à l'association en 2020, représentant autant de repas pour les bénéficiaires.

Répartition des réclamations

Sur 657 réclamations des usagers enregistrées en 2020, 46% correspondent à des bacs déclarés non collectés (sur près de 2 millions de bacs vidés dans l'année). Ces « non collectes » sont rattrapées au besoin en accord avec l'utilisateur, que ce soit dû à un problème de présentation du bac ou à une erreur de collecte. L'utilisation des historiques GPS des circuits collectés facilite la prise en compte de ces réclamations.



Les incidents bac collecte sont principalement des casses de bacs lors de la collecte, ou bacs avalés par le camion.

3. Indicateurs financiers

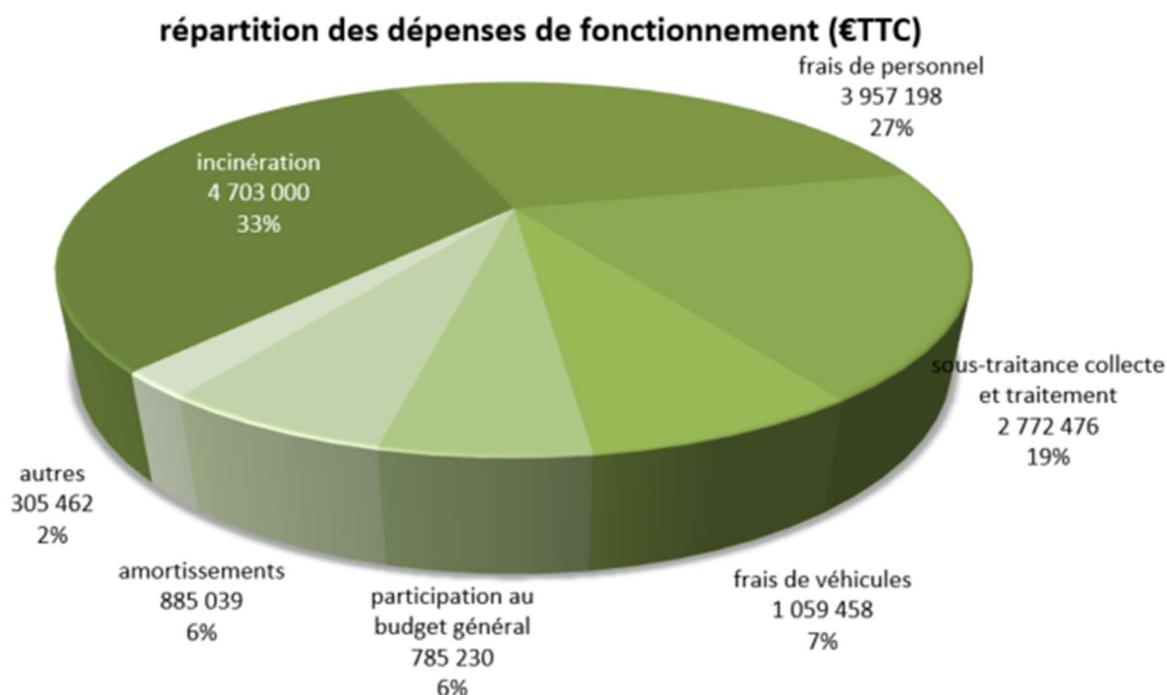
Le budget du service de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés est intégré depuis 2019 dans le budget principal, tout en veillant à mettre en œuvre une comptabilité analytique permettant de séparer les dépenses et recettes de ce service.

La participation des usagers au financement du service est uniquement basée sur la TEOM.

Les résultats financiers de l'exercice sont les suivants :

en €TTC	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	14 467 863*	14 497 953	30 090
Investissement	1 359 692	990 681	-369 011

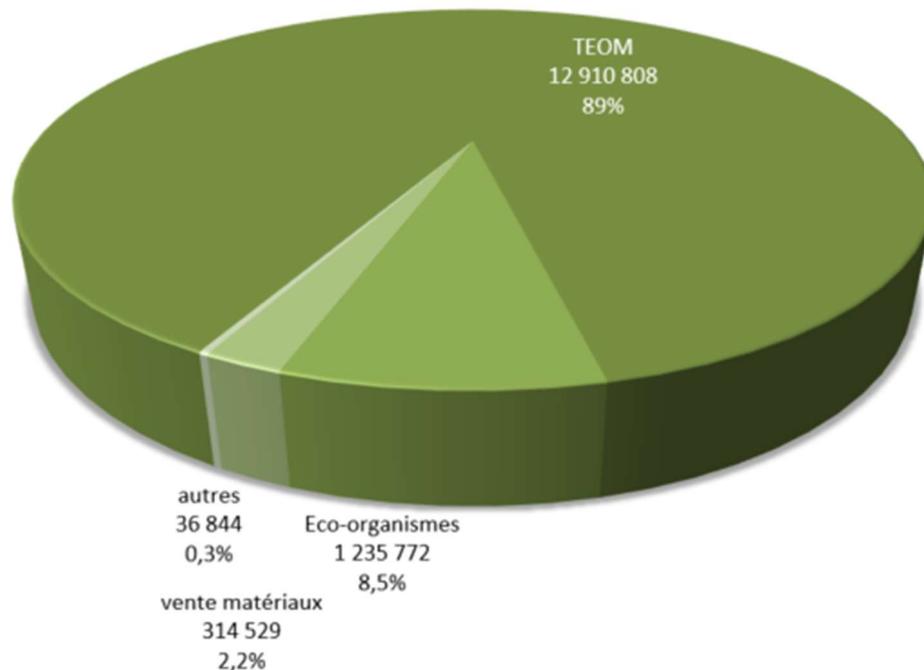
* dont 885 039 € d'amortissements



En 2020, l'ensemble des coûts de fonctionnement sur le périmètre Grand Belfort s'élevait à 14 468 k€TTC amortissements compris.

La principale dépense est l'incinération des ordures ménagères et d'une fraction des encombrants. La deuxième dépense concerne les frais de personnel.

répartition des recettes de fonctionnement (€TTC)



La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée sur l'assiette de la taxe foncière reste la principale recette du budget (84% des recettes). Le taux est de 9,80 depuis 2016. Les aides financières des éco-organismes sont la deuxième principale recette du service, dont 1 169 k€ perçus de CITEO (anciennement Eco-Emballages), représentant à lui seul 94% de ces aides. A noter un recul de 47% des ventes de matière par rapport à 2019 avec l'effondrement des cours des matériaux.

Montant annuel des prestations rémunérées à des entreprises sous contrat :

dépenses sur marchés 2020	en €HT	
SCHROLL	805 281	transfert et tri du flux multimatériaux (recyclables)
COVED	355 428	tri du flux multimatériaux en extension des consignes de tri, et déchetterie mobile de FONTAINE
ECO-DECHETS	260 491	collecte des bacs bruns et jaunes sur 18 communes
ONYX EST	118 535	enfouissement des déchets encombrants avec tri du plâtre, transfert et tri des cartons de déchetteries,
FERS ET METAUX	85 599	filière bois
ASTECH-ECO	103 260	Fourniture de conteneurs enterrés
CARMINATI FARINEY	94 666	transport de bennes de déchetterie
ALSADIS	32 097	filière traitement des Déchets Dangereux Spécifiques
SULO	28 817	lavage/entretien des conteneurs enterrés
MINERIS	33 998	grutage et transport du verre d'emballages
COLLECTAL	113 012	fourniture bacs roulants standards et pièces détachées
ESE France	12 380	fourniture des bacs roulants operculés et pièces détachées
CHAMOIS ENVIRONNEMENT	7 524	propreté des PAV
NATURE BUISSONNIERE	1 932	sensibilisation au tri des classes de CM1

Détail de la structure de coût par flux de déchets :

	FLUX DE DECHETS							Total des flux
	Ordures ménagères résiduelles		Recyclables secs des OM (hors verre)		recyclables en extension de tri plastiques	verre	Déchetteries et autres bennes	
	Porte à Porte	PAV	Porte à Porte	PAV				
Tonnage (T)	18 782	3 791	4 231	863	604	3 228	24 530	56 029
coût complet (k€HT)	6 659	1 172	2 209	525	279	364	2 546	13 753
coût complet (k€TTC)	7 032	1 248	2 297	552	300	375	2 665	14 468
recettes (k€TTC) matériaux et éco-organismes	14	2	965	197	135	111	153	1 579
coût aidé à la tonne (€TTC/T)	374	329	315	411	272	82	102	230
coût aidé à l'habitant (€TTC/hab)*	83,7	58,0	18,9	13,1	21,2	2,5	23,9	122,4

*Ratio au nombre d'habitants concernés par le flux

Ce tableau, extrait de la matrice des coûts présentée page suivante, récapitule les coûts de collecte et traitement de chaque flux de déchets. On peut noter une fois de plus au regard des coûts à la tonne que le tri des emballages reste plus intéressant financièrement que l'incinération des ordures.

Matrice standard de présentation des coûts du service déchets Grand Belfort

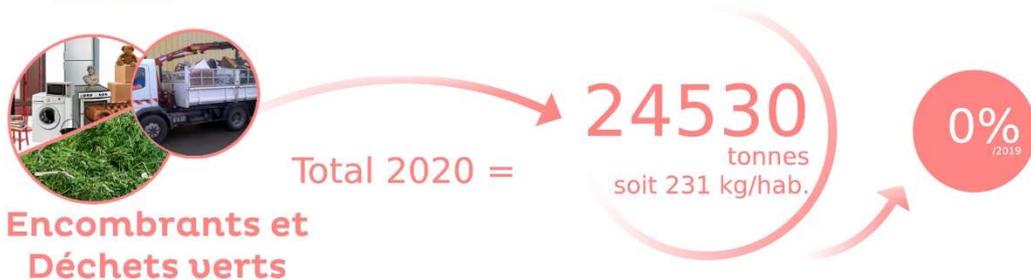
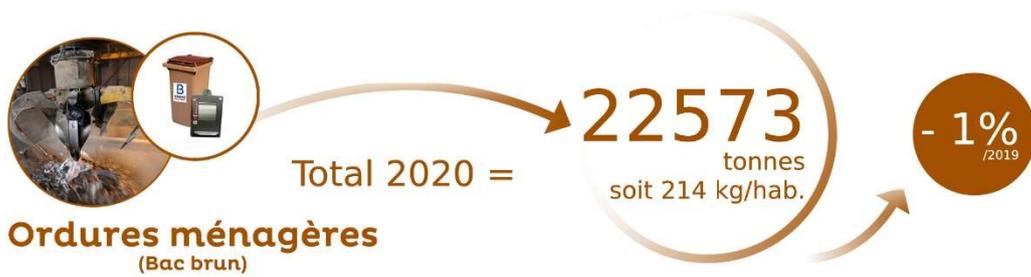
		population concernée (hab)							
		83820	21492	70567	27002	7743	105312	105312	
Année 2020		FLUX DE DÉCHETS							Total
Montants en € HT		Ordures ménagères résiduelles		Recyclables secs des OM (hors verre)		recyclables en extension	verre	Encombrants déchets verts déchetterie et pàp	
		Porte à Porte	PAV	Porte à Porte	PAV	18 communes			
TONNAGES		18 782	3 791	4 231	863	604	3 228	24 530	56 029
Charges	Charges de structure	652 770,6	99 791,1	210 203,2	42 927,4	27 648,7	26 072,1	280 158,0	1 339 571,0
	Charges liées à l'intercommunalité	382 641,2	58 495,6	123 216,9	25 163,2	16 207,1	15 282,9	164 223,1	785 230,0
	Communication (dont prévention)	81 193,3	20 298,3	101 491,6	20 298,3	20 298,3	81 193,3	81 193,3	405 966,3
	TOTAL	1 116 605,0	178 585,0	434 911,7	88 388,9	64 154,1	122 548,2	525 574,3	2 530 767,3
Techniques	Prévention	6 930,5						-	6 930,5
	Collecte	2 229 156,2	326 547,4	1 118 107,1	303 056,0	108 239,5	201 189,6	1 257 844,3	5 544 140,1
	Pré-collecte	141 651,2	166 615,2	120 008,0	81 913,0	8 227,1	88 933,0	33 631,7	640 979,2
	Collecte	2 087 505,0	159 932,2	998 099,1	221 143,0	100 012,4	112 256,6	1 224 212,6	4 903 160,9
	Transit/transport	80 081,6	9 908,2	60 042,3	12 252,7	-	40 200,1	205 878,4	408 363,3
	Traitement	3 225 981,3	657 408,9	595 452,8	121 513,3	106 529,5	-	488 604,3	5 195 490,0
	Conditionnement								-
	Tri			565 960,3	115 494,8	106 529,5	-	17 661,3	805 645,9
	Compostage								-
	Méthanisation								-
Produits	Incinération	3 225 981,3	657 408,9	29 492,5	6 018,5			301 077,3	4 219 978,4
	Autre valorisation matière ou énergie							37 838,2	37 838,2
	Stabilisation de déchets organiques								-
	Stockage de déchets non dangereux							119 348,9	119 348,9
	Traitement des inertes							12 678,6	12 678,6
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux							67 620,7	67 620,7
	Autres charges								-
	TOTAL	5 542 149,6	993 864,5	1 773 602,1	436 822,0	214 768,9	241 389,7	2 019 947,6	11 222 544,6
	TOTAL CHARGES	6 658 754,6	1 172 449,6	2 208 513,8	525 210,9	278 923,1	363 938,0	2 545 521,9	13 753 311,9
	Autres infos	Ventes de produits et d'énergie	-	-	124 070,5	25 318,9	15 404,2	68 517,0	81 218,6
Matériaux									-
Compost									-
Énergie									-
Prestations à des collectivités extérieures									-
Autres produits		14 099,4	2 482,6	4 676,4	1 112,1	590,6	770,6	4 708,3	29 121,6
TOTAL	14 099,4	2 482,6	128 746,9	26 431,0	15 994,8	69 287,7	85 926,9	343 650,9	
Aides	Soutien accordé par les sociétés agréées Eco-Emballages, ECOFOLIO, OCAD3E			836 706,3	170 745,6	119 364,5	42 080,3	66 875,1	1 235 771,7
	Aides "reprises" aux investissements	-	-						-
	Fonctionnement & communication	-	-						-
	Aides à l'emploi	-	-						-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL PRODUITS	14 099,4	2 482,6	965 453,2	197 176,6	135 359,3	111 367,9	152 802,0	1 579 422,5	
Autres infos	Frais de gestion pour le recouvrement des contributions								-
	Montant de la TVA acquittée (FCTVA déduit)	372 919,4	75 820,7	88 033,7	26 435,9	20 887,8	11 053,9	119 399,6	714 551,0
	Report de l'année précédente (+ ou -)								-
	Contribution des usagers	6 258 573,5	1 100 627,3	2 073 224,1	493 037,4	261 836,7	341 643,8	2 389 587,7	12 918 530,6
	TEOM	6 250 850,9	1 100 627,3	2 073 224,1	493 037,4	261 836,7	341 643,8	2 389 587,7	12 910 808,0
	REOM								-
Redevance spéciale & assimilés	7 722,6							7 722,6	
Contributions des collectivités (+ ou -)								-	
TOTAL	6 658 754,6	1 172 449,6	2 208 513,8	525 210,9	278 923,1	363 938,0	2 545 521,9	13 753 311,9	

Coûts	Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM (hors verre)	recyclables en extension	verre	Encombrants déchets verts déchetterie et pàp	Total		
Coût complet HT	6 658 755	1 172 450	2 208 514	525 211	278 923	363 938	2 545 522	13 753 312
Coût technique HT	6 644 655	1 169 967	2 079 767	498 780	262 928	294 650	2 459 595	13 409 661
Coût partagé HT	6 644 655	1 169 967	1 243 061	328 034	143 564	252 570	2 392 720	12 173 889
Coût aidé HT	6 644 655	1 169 967	1 243 061	328 034	143 564	252 570	2 392 720	12 173 889
Coût fiscal (TVA acquittée)	372 919	75 821	88 034	26 436	20 888	11 054	119 400	714 551
Coût aidé TTC	7 017 575	1 245 788	1 331 094	354 470	164 452	263 624	2 512 120	12 888 440
Coût imputé	6 258 574	1 100 627	2 073 224	493 037	261 837	341 644	2 389 588	12 918 531
coût aidé HT/T	353,8	308,6	293,8	379,9	237,8	78,3	97,5	217,3
coût aidé TTC/T	373,6	328,6	314,6	410,5	272,4	81,7	102,4	230,0
coût aidé TTC/hab (concernés)	83,7	58,0	18,9	13,1	21,2	2,5	23,9	122,4
coût aidé HT/hab (concernés)	79,3	54,4	17,6	12,1	18,5	2,4	22,7	115,6

4. Synthèse chiffres clés activités



Tonnages collectés



Le tri des recyclables

B 5803 tonnes
sorties des centres de tri



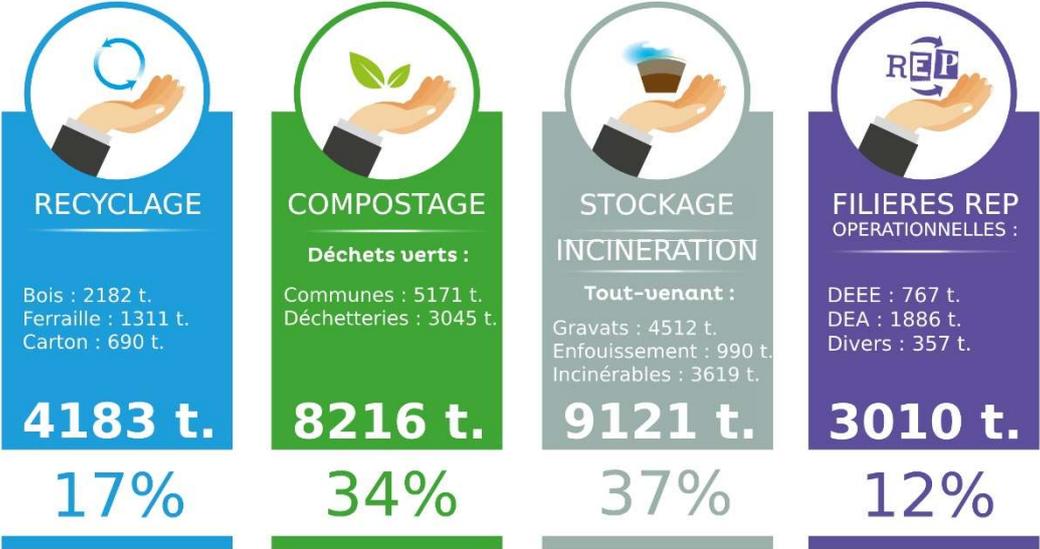
Papier		3080 t.
Brique alimentaire		74 t.
Carton		1742 t.
P L A S T I Q U E S	Bouteilles PET clairs PB - BF	345 t.
	Bouteilles PET foncés PB - BF	126 t.
	Bouteilles PEHD - PP - PS	212 t.
	Film plastique	12 t.
Acier collecte sélective		187 t.
Aluminium collecte sélective		25 t.
Refus de tri		628 t.

Y compris
les collectes en
extension de tri

Le
produit
du tri :
14€
*Eco-organisme 11€50/hab
Vente matière 2€50/hab



Bilan des déchetteries



Bilan police du tri



7 AMBASSADEURS

Coordination ADT : 55 jours
 Bacs contrôlés : 3900
 MAJ GESBAC: 3000 lignes
 Mise en place Etiquette : 3000
 Diagnostic CITEO : 900 logements
 Sensibilisation : 200 logements
 Contrôle quotidien des dépôts sauvages

100%

DES MISSIONS



3 AMBASSADEURS

Soutien déchetterie : 78 jours
 Soutien collecte : 10 jours
 Soutien logistique : 60 jours
 Livraison sacs jaunes : 63 logements
 Mise en place Etiquette : 1800
 Contrôle quotidien des dépôts sauvages
 AT : 40 jours
 AM : 65 jours
 AS : 40 jours

15%

DES MISSIONS



7 AMBASSADEURS

Coordination ADT : 65 jours
 Bacs contrôlés sur demande : 80
 Verbalisation Stationnement : 8
 Verbalisation Dépôts sauvages : 23
 Mise en place Etiquette : 2500
 Rapport Procès-Verbaux : 21
 Livraison sacs jaunes : 40 logements
 Contrôle quotidien des dépôts sauvages
 Contrôle bac par commune **non réalisable**

60%

DES MISSIONS

RAPPEL 2019



Entre les deux confinements, les ambassadeurs du tri ont poursuivi la mission de contrôle et de sensibilisation dans le quartier du centre-ville de Belfort en supplément des missions déjà réalisées.

Ce rapport est téléchargeable sur le site internet du Grand Belfort. Vous trouverez sur le site une section dédiée à la collecte des déchets, reprenant notamment les calendriers de collecte, toutes les informations nécessaires à l'utilisation des différents services de collecte. L'actualité du Grand Belfort, et notamment les rattrapages de collecte des jours fériés, y figure aussi.

Pour plus d'informations sur la collecte des déchets, rendez-vous aussi sur l'application : belfort-official.com/belfortdechets



En application du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015, chaque maire doit présenter à son conseil municipal un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers » dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice (30 septembre 2018 pour l'exercice 2017). Chaque Président d'E.P.C.I. compétent en matière de collecte ou de traitement des O.M. est tenu de présenter le rapport propre à sa compétence à son assemblée délibérante avant le 30 juin. Ce document doit être disponible en lecture sur les sites internet des communes de l'EPCL.

L'objectif de ce rapport est de favoriser la transparence de la gestion publique vis-à-vis des usagers. Il s'agit donc d'un document voué à l'information. Ainsi, le rapport doit être mis à disposition du public dans les mairies dans les 15 jours suivant son adoption par le conseil municipal (cette obligation incombe aux communes de plus de 3 500 habitants ou aux E.P.C.I. dont au moins une commune dépasse cette population). Sa diffusion doit être la plus large possible. Dans tous les cas, il doit être consultable par toute personne en faisant la demande.



**GRAND
BELFORT**

Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort
Place d'Armes - 90020 BELFORT CEDEX
Tél : 03 84 54 24 24